

## Conclusion

**Denis Baupin**, Président du Club des villes cyclables

Merci d'avoir participé à cette journée, merci à l'ensemble des intervenants, merci au Coliac. Cette journée fera date dans l'histoire du Club des villes cyclables car aujourd'hui, au travers du débat que nous avons eu, nous pouvons dire que la thématique du code de la rue est partie, et bien partie. Nous espérons que ce sera un fil conducteur pour beaucoup des actions que nous mènerons, et qui sera relayé par les collectivités membres du Club.

Nous nous inscrivons dans le fil des discussions qui ont eu lieu depuis de nombreuses années. Le terrain était en effet préparé. Mais aujourd'hui, on sent bien qu'on a une capacité à faire émerger ce point, et au Club des villes cyclables, on peut être fier d'avoir impulsé cette dynamique. C'est aussi que dans cette réflexion, on a un certain nombre d'alliés, qui pouvaient paraître éloignés, car on ne se retrouve pas toujours du même côté de la table : entre piétons et cyclistes, personnes handicapées et cycliste, on n'a pas toujours la même vision des choses. Mais aujourd'hui, nous sommes en capacité d'essayer d'impulser quelque chose qui fasse que nous dépassions ces contradictions, notamment au niveau des règles.

Le 5 avril, il y aura une réunion au ministère des transports, ce sera un point de départ. Je nous invite collectivement à être particulièrement actifs dans cette démarche. Le terme de code de la rue n'a pas été repris. Nous devons en faire notre cheval de bataille. Maintenant que le pied a été mis dans la porte, faire en sorte que cette démarche soit globale. Les résistances viendront de tout ce qu'on connaît de l'administration, des difficultés, des obstacles... Si nous voulons que cette thématique prenne et que ce rendez-vous soit concrétisé, ça dépend de nous. Il faut donc mettre la barre suffisamment haut dans la façon dont nous voulons présenter les choses, et qu'il y ait une cohérence d'ensemble dans cette démarche.

Je voudrais profiter de cette conclusion pour vous annoncer une bonne nouvelle, car on est entre nous, donc c'est confidentiel aujourd'hui. Si j'ai bien compris, elle sera officielle demain : il semblerait qu'on aurait enfin, demain, un coordonnateur interministériel vélo, au ministère des transports. On le connaît bien, et il est dans la salle, mais je ne peux pas vous dire qui c'est. Nous lui adressons nos félicitations, on va beaucoup le solliciter. Il connaît déjà l'ampleur de la tâche, nous attendons beaucoup de lui.

Voilà donc deux avancées significatives : ce travail engagé sur le code de la rue, cette personne nommée. Ce sont des éléments qui montrent que les choses cheminent.

D'autres projets sont bloqués : le chèque déplacements, par exemple, qui doit permettre de favoriser les modes alternatifs à la voiture.

Dans les discussions, ça a été parfois mal interprété.

Cependant, nous sommes en train de marquer des points. Ça montre que quand nous sommes force de proposition, nous pouvons faire entendre nos propositions, nous allons dans le sens de ce qui est attendu. Merci d'avoir contribué à faire avancer tous ces dossiers. Merci à tous.